



Le crieur des 3 eaux

Entre Chamalière, Arzon et Aigue Morte



Edito

Chères habitantes, chers habitants,

Après 25 années passées au service de la commune, dont 13 en tant que conseillère municipale et 12 en tant que maire, il est temps pour moi de céder la place car je crois fermement qu'il est essentiel de laisser la voie à de nouvelles idées et à de nouveaux visages.

L'année 2026 qui se profile marquera un tournant important pour notre commune avec le renouvellement des conseillers municipaux et l'introduction d'un nouveau mode de scrutin. Vous trouverez tous les détails concernant ces changements au fil du bulletin et **je vous encourage à vous informer et à participer activement à ce processus démocratique.**

Je profite de cet espace pour remercier chaleureusement les équipes municipales qui m'ont soutenue tout au long de ces deux mandats. Votre dévouement et votre professionnalisme ont été des atouts précieux pour notre commune. Je souhaite également exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont participé à la vie communale : les associations, l'école, les sapeurs-pompiers, les employés communaux et tous les bénévoles. Votre engagement fait la force de notre communauté.

Durant ces deux mandats, je suis fière de vous rappeler que les impôts locaux n'ont subi aucune hausse et que nous avons désendetté la commune. Ces efforts ont permis de maintenir un équilibre financier sain tout en investissant dans des projets. Projets qui ont été pensés pour répondre à vos besoins et améliorer votre cadre de vie (voir détails ci-joints).

Merci encore pour ces années de collaboration et de partage. Ensemble nous avons construit une commune dynamique et accueillante et je suis convaincue que l'avenir de Chomelix restera entre de bonnes mains.

Roselyne BEYSSAC

Repas des aînés

Comme chaque année, aînés et élus se sont retrouvés le 8 décembre 2024 à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas de fin d'année.

Quelques dizaines de personnes ont profité de cette journée pour partager moments de convivialité et de détente autour d'un excellent repas et des pauses musicales permettant à nombre d'entre eux de mettre en avant leurs compétences de chant et de danse !



Année 2025 – 01
N° 7

Date de parution
Juin 2025

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Repas des aînés
- Bilan de mandats
- Municipales 2026 et mode de scrutin
- Epicerie multiservices
- Du côté de l'école
- Association de Gymnastique Volontaire
- 80 ans déjà !
- Bibliothèque
- Association Communale de Chasse Agréée
- 2024-2025 CHEZ LES POMPIERS
- Marchés du soir
- Sur les chemins de la commune de CHOMELIX
- Le mot de l'équipe éditoriale

Informations utiles Mairie

**Adresse de la mairie
de Chomelix :**
86 rue de la Mairie
43500 Chomelix

**Contacteur la mairie
de Chomelix :**

Téléphone :
04 71 03 63 10

@mail :
mairie@chomelix.fr

Site Web :
www.chomelix.fr

**Horaires d'ouverture
au public de la mairie
de Chomelix :**

Lundi, Mardi, Jeudi :
9h00 à 12h00
**Fermée mercredi et
vendredi**

Permanence des élus

Lundi 9h00 à 12h00
Roselyne BEYSSAC
Maire

Jeudi 9h00 à 12h00
Ginette
GALLET ALLAIN,
1ère Adjointe

Sur Rendez-vous
Patrice CARLE
2ème Adjoint

Numéros utiles

Pompiers :
18 ou 112

SAMU:
15 ou 112

Gendarmerie :
17 ou 112

Médecins :
MDS Craponne
Dr Agnès KLEIN
Dr Serge PIROUX
04 71 03 30 21

Dr Paul GUILLAUMIN
04 71 03 21 16
Dr Denis SOULIER
04 71 03 22 60

Pharmacies :
Pharmacie LUQUET
04 71 03 20 26
**Pharmacie BODIMENT-
CHAMBONNET**
04 71 03 20 56

Bilan de mandats

INVESTISSEMENTS 2014-2025 (montants HT)

Voirlle	Subventions	Autres travaux	Subventions
1 414 819 €	415 577 €	467 720 €	245 755 €

Acquisition de matériel	Subventions	Divers	Subventions
143 664 €	15 824 €	147 716 €	84 489 €

Parmi les travaux les plus significatifs nous pouvons citer :

La voirie: Les routes du Brignon, de la Forestière, de Refourgan, des Sagnes, de Duret, des Fau-chers, de la Monthiade, de Sassac, de Veyrines, de Fournac et des Boudoux, l'aménagement du par-king du cimetière, le remplacement de l'éclairage public par du led, la réfection de l'aire de jeu, l'enfouissement des réseaux de la Monthiade, la réhabilitation de la place de la Fontaine et l'installa-tion de ralentisseurs, etc...

Les autres travaux : Rénovation du mur du presbytère (place de la Fontaine), la réhabilitation du pavillon de jardin (Garde), la rénovation des vitraux de l'église, le remplacement des chaudières des appartements du presbytère, le remplacement de fenêtres des appartements rue des menuisiers, l'engazonnement du cimetière, l'agrandissement de la salle d'accueil et d'animation, etc...

L'Acquisition de matériel : L'achat d'une tondeuse auto-portée, d'une saleuse gravillonneuse, d'un véhicule NEMO, plaques de rue, matériel informatique, jardinières, abribus, aménagement cantine et salle de sieste, remise en état du tractopelle etc...

Etat de la dette janvier 2014			
Date obten-tion	Désignation	Capital à l'ori-gine	Capital restant dû en 2014
2003	Aménagement presbytère	123 000 €	75 240 €
2004	Investissement 2004	150 000 €	71 290 €
2005	Aménagement bourg	100 000 €	54 511 €
2006	Salle d'Accueil et d'animation	100 000 €	56 405 €
2008	Consolidation ligne de crédit	220 000 €	166 396 €
			428 842 €

Etat de la dette janvier 2025			
Date obten-tion	Désignation	Capital à l'ori-gine	Capital restant dû au 01/01/2025
2008	Consolidation ligne de crédit	220 000 €	50 532 €
2021	Agrandissement salle d'accueil et d'animation	150 000 €	126 034 €
			176 568 €

Municipales 2026 et scrutin de liste paritaire généralisé !

Pour favoriser le respect de la parité dans les conseils municipaux et répondre à la crise de l'engagement local, une nouvelle loi étend aux communes de moins de 1 000 habitants le mode de scrutin de liste paritaire. Cette réforme s'appliquera dès les prochaines élections municipales de mars 2026.

La proposition de loi, qui avait été adoptée par les députés début 2022, a été complétée par les sénateurs et entérinée par 1 voix d'écart le 8 avril dernier par les députés.

Elle poursuit un triple objectif à l'approche des élections municipales de 2026 :

- harmoniser et simplifier les modes de scrutin ;
- répondre à la crise de l'engagement local, qui touche particulièrement les communes rurales, et se traduit par une baisse du nombre de candidats aux élections municipales et une hausse des démissions en cours de mandat.
- renforcer la parité au niveau local, en s'inscrivant dans le prolongement de la loi Engagement et proximité du 27 décembre 2019.

La proposition de loi prévoit de généraliser le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants. Actuellement, dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin majoritaire plurinominal s'applique et ne permet pas d'imposer le respect de la parité. Le nouveau mode de scrutin prévu est, en revanche, un scrutin proportionnel de liste.

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats et la suppression de la possibilité de panachage (c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres).

Afin de tenir compte des spécificités des communes de moins de 1 000 habitants, la proposition de loi autorise le dépôt de listes incomplètes, mais fixe un seuil minimum de candidats par liste :

9 candidats dans les communes de 100 à 499 habitants telles que CHOMELIX

Ces seuils minimaux sont calqués sur l'effectif en vertu duquel le conseil municipal est réputé complet (soit jusqu'à deux candidats de moins que le seuil légal)

Le maire restera élu selon les mêmes modalités qu'auparavant. Les adjoints ne seront plus élus au scrutin uninominal mais au scrutin de liste, sans panachage ni votre préférentiel, et composé alternativement d'un candidat de chaque sexe. A noter qu'il est possible que le maire et le 1^{er} adjoint soit du même sexe.

A RETENIR :

- Liste complète de 11 candidats (6 femmes, 5 hommes ou 6 hommes, 5 femmes)**
- Liste Incomplète possible avec minimum 9 candidats (5 et 4 de sexes différents)**
- Plus de panachages possibles**
- Parité femmes/hommes à respecter également pour les maires adjoints**

Epicerie multiservices

Après quelques mois de fermeture, le commerce multiservice local à rouvert ses portes avec Xavier Thiely aux commandes ! Xavier réside aux Boudoux.

« Lard du terroir » est le nouveau nom de cet endroit où produits de qualité et accueil chaleureux vous attendent. Xavier réfléchit également à proposer des services personnalisés comme par exemple la possibilité de livraisons à domicile, particulièrement l'hiver.

Ouvert tous les jours de 7h30 à 12h et de 17h à 19h sauf le mardi et le dimanche après-midi.

Bienvenue Xavier !



Etat civil

Janvier 2024

—

Mai 2025

2 naissances:

Hélène RESTIVO
24-04-2024

Elio BRIGNON
20-04-2024

2 mariages:

Adeline CRISPYN
& Valentin OUILLON

Camille DAURAT
& Fabien MOUSSON

15 décès et transcriptions:

Rose MAHINC
Veuve SICARD
06-03-2024

Baptistine BERBIGIER
20-03-2024

Robert MASSON
11-04-2024

Simone LAGARDE
Veuve VALENTIN
16-04-2024

Jean-Louis
MAISONNEUVE
02-05-2024

Jeannine DUNIS
Epouse CARLE
29-05-2024

Michel OUILLON
04-06-2024

Georgette GIBERT
Veuve TRIVIS
07-06-2024

Jean-Pierre LELONG
08-08-2024

Nathalie RIBEYRON
20-08-2024

René THIOLLER
25-12-2024

Marthe CHAPPON
Veuve GALLAND
07-02-2025

Jean-Claude MONIER
21-02-2025

Martine CROZE
Epouse GAUTHIER
04-04-2025

Andrée
QUATRESSOUS
Veuve AVINAIN
23-05-2025

Du côté de l'école

Création d'un RPI entre les écoles de Bellevue la Montagne et Chomelix

Janvier 2024, une nouvelle carte scolaire a été proposée avec la suppression possible d'une classe à Chomelix, très pessimiste sur la possibilité de garder nos 2 classes. Certains parents ont proposé la piste du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), option rejetée dans un premier temps par la mairie. Tenter de garder ses 2 classes sur la commune était la priorité.

En février 2024, les parents, enfants et toutes personnes souhaitant soutenir cette lutte ont participé et ont créé un clip pour la sauvegarde des 2 classes. (Clip disponible sur les réseaux sociaux)

Dans ce même élan, les parents et les institutrices ont lancé la première porte ouverte de l'école de Chomelix.

Malgré tous ces efforts, la carte scolaire a été validée avec la fermeture d'une classe à Chomelix.

Au cours du printemps, des réunions avec les parents de Bellevue la Montagne ont été proposées pour parler de la possibilité de RPI entre les 2 communes, les parents étaient assez divisés sur le sujet, avec des craintes sur l'organisation et la peur de cet inconnu, car ce fonctionnement serait nouveau pour les 2 écoles,

Face aux votes des familles et au vu des difficultés de travailler dans une classe unique, le RPI est finalement adopté et mis en place.

Le RPI a permis la sauvegarde de 3 postes soit 3 classes sur les 2 écoles.

Répartition des postes pour cette année 2024-2025 :

Chomelix ayant perdu une classe et de ce fait un poste, mais au vu d'un plus grand nombre d'élèves dans notre école, les 2 Maires des 2 communes ont dû trouver un accord afin d'organiser la scolarité de la totalité des enfants le plus harmonieusement possible. Et permettre aux institutrices de travailler dans les meilleures conditions avec un nombre d'élève par classe équilibré.

C'est pour cela que Me Pastural institutrice en poste à Bellevue la Montagne a accepté d'être détachée pour venir travailler au côté de Me Carré dans notre école de Chomelix.

Il y a actuellement 2 directrices, 1 pour chaque école,

Voici la répartition des classes pour 2024-2025 :

Chomelix et Bellevue la Montagne ont gardé dans leurs écoles respectives les Petite Section

Chomelix a conservé les classes de maternelle, CP - CE1 et CE2

Bellevue la Montagne a conservé les classes de Moyenne Section, CM1 et CM2

Prévisionnel de l'année prochaine 2025-2026 :

Chomelix et Bellevue la Montagne vont conserver dans leurs écoles respectives les Petite Section

Chomelix gardera les classes de Moyenne Section, CP et CE1

Bellevue la Montagne les classes de CE2, CM1 et CM2

Les transports entre les deux écoles sont assurés à titre gratuit par la Communauté d'Agglomération du Puy et les deux communes.

Laure Ollier intervient comme ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) dans la classe maternelle de l'école de Chomelix et surveille la garderie de 16h30 à 18h. A la prochaine rentrée elle viendra épauler Laura Valour pour la prise en charge des enfants à la cantine. Laura est aussi chargée de la garderie du matin (de 7h30 à 9h) et du ménage des locaux municipaux (école, mairie, bibliothèque).

Après quelques mois d'expérience, parents et enfants ont repoussé leurs appréhensions et sont satisfaits de cette organisation.

Afin de poursuivre le soutien de nos écoles et de nos élèves, une nouvelle association est née, l'APE Bel'lix, qui œuvre à soutenir le RPI dans les projets pédagogiques des 2 écoles. Regroupant les parents des 2 communes, ceci a permis de créer une cohésion entre eux et cela va concrétiser, par les différentes actions menées, le maintien de ce qui se pratique déjà et, peut-être, une qualité de vie scolaire améliorée par de nouvelles activités.

L'APE Bel'lix a organisé en décembre 2024, une vente de calendriers 2025. Puis il y a eu la venue du père Noël et l'APE a offert un spectacle et des jeux pour les classes des 2 écoles.

Du côté de l'école (suite)

La première grande manifestation commune, une soirée lasagnes en mars, fut un franc succès. Plus de 230 personnes y ont participé, par l'achat de lasagnes à emporter ou bien mangées sur place. Ceci nous encourage tous à continuer à travailler ensemble.

La réunification des 2 APE permet d'avoir un plus grand nombre de personnes présentes pour l'organisation des manifestations et donc devrait nous protéger de l'épuisement qui peut s'installer quand le nombre de bénévoles n'est pas suffisant.

Vente de fleurs en mai et vente de pizzas en juin sont organisées.

Un spectacle de fin d'année est en préparation par les enfants et leurs institutrices.



Association de Gymnastique Volontaire de Chomelix

l'Asso qui bouge !

L'Association de gymnastique volontaire de Chomelix propose deux cours pour adultes, la Gym'douce et le Pilates. 25 adhérents ont suivi un cours, ou les deux... durant la saison 2024/25, avec l'animatrice sportive Odile Blachon.

Les activités ont lieu à la salle d'accueil et d'animation de Chomelix, le lundi soir : Gym à 18h et Pilates à 19h. Les cours s'adressent à tous et toutes, sans condition d'âge ni de niveau.

La Gym'douce est suffisamment dynamique pour convenir à des plus jeunes, et l'âge des participants va de 40 à + de 80 ans.

La Gym'douce table sur l'assouplissement et le renforcement musculaire.

Le Pilates fondamental permet l'assouplissement et la musculation en profondeur.

Le matériel (tapis, ballons, ...) est fourni.

Deux cours gratuits sont proposés avant adhésion.

Tarifs (incluant licence sportive et assurance, et payables en deux fois, en septembre et en mars)

Pour un seul cours : 110€ par an

Pour les deux cours : 170€ par an

Il y a encore de la place pour la saison à venir, et l'ambiance, décontractée et joyeuse est garantie !

Reprise des cours: lundi 8 septembre 2025 (confirmation par affichage)

Informations et pré-inscription à partir d'août : Claudie Russello,
0785901451 / crussello@icloud.com



80 ans déjà !

Le 29 avril 2025 a sonné les 80 ans du droit de vote des femmes en France.

80 années se sont écoulées, laissant le droit aux femmes de s'exprimer, par l'accès aux vote. Le combat ne fut pas simple, des milliers de femmes sont descendues dans la rue et se sont impliquées dans ce combat de parité.

Voici quelques mots sur cette belle histoire qui fait de vous, Mesdames, aujourd'hui et depuis 80 ans, des citoyennes à part entière.

Une femme exerçant son droit de vote peut aujourd'hui vous paraître banal, ceci est le résultat d'une longue lutte. Oui, l'électrice, pendant longtemps, était simplement « la femme de », celle qui accompagne l'électeur.

Cette page de notre histoire débute avec la revendication du droit de vote pour les femmes lors de la Révolution française, au moment où le suffrage censitaire masculin est mis en place. Très tôt, des figures tentent de s'imposer, comme Condorcet ou Olympe de Gouges, qui défendent les droits politiques des femmes au nom de l'égalité de tous les citoyens. Pourtant, les luttes pour l'universalisation du vote laissent longtemps les femmes de côté.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les associations féministes, sur le modèle anglo-saxon, prennent de l'ampleur et réussissent à imposer la question du suffrage féminin dans le débat public.

Si des résistances persistent dans le champ politique, nul ne peut nier le rôle désormais essentiel des femmes dans l'effort de guerre et la reconstruction du pays après le conflit.

En 1944, le droit de vote des femmes fait partie des évolutions nécessaires pour tourner la page du régime de Vichy et renouer avec la République. Le général de Gaulle déclare l'égalité des droits politiques entre hommes et femmes.

Le 18 mars 1944, le général de Gaulle, alors président du Comité français de libération nationale, déclare devant l'Assemblée consultative provisoire que "le régime nouveau doit comporter une représentation élue par tous les hommes et toutes les femmes de chez nous".

Le 24 mars 1944, cette même assemblée adopte l'amendement Fernand Grenier qui instaure le droit de vote et d'éligibilité à toutes les femmes françaises.

Le 21 avril 1944, l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics en France après la Libération dispose que "les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes ». Les premières élections auxquelles les femmes participent sont les municipales du 29 avril 1945.

Rédigé et adopté en 1946, le préambule de la Constitution de la IVe République rappelle que "la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme".

Bibliothèque

La bibliothèque de Chomelix située voie Bolène est gérée par la mairie, la référente est Ginette Gallet-Allain. C'est un endroit chaleureux à l'accueil bienveillant.

Ce sont 6 bénévoles qui assurent les permanences et œuvrent à son bon fonctionnement : Nelly Brun, Michel Urban, Nicole Potier, Jacques Pakschwer, Antonia Rabatel (absente sur la photo) et la référente en la personne de Claudie Russello

La bibliothèque est ouverte au public les lundis, jeudis et samedis de 15h à 17h avec accès pour les personnes à mobilité réduite.

L'entrée à la bibliothèque et le prêt de livres sont gratuits.

Les adhérents peuvent aussi bénéficier d'un accès à la plate-forme numérique Altithèque qui propose films, musique, revues, presse ...

Un fonds documentaire de 2100 livres adulte et jeunesse (romans, polars, BD, ouvrages spécialisés, ...) est renouvelé régulièrement via une navette assurée par les bénévoles, et le bibliobus qui vient à Chomelix deux fois par an.

Des expositions thématiques ont parfois lieu à l'initiative des bénévoles (ex sur le jardin en 2024)

L'école bénéficie également de documents en lien avec leur programme et les élèves fréquentent la bibliothèque une fois par semaine accompagnés des enseignantes.

Une animation scrabble a été initié par une bénévole et a lieu le 1er et 3eme mardi du mois à 14h30 C'est un lieu agréable qui attire un public très diversifié et plaît beaucoup aux enfants.

Bibliothèque (suite)

Pour rappel, la bibliothèque est abonnée à @lithèque, la plate-forme numérique proposée par la Médiathèque Départementale.

Ce service gratuit ouvert à tous les habitants de Chomelix inscrits à la bibliothèque permet de bénéficier chaque mois de films, musique, formations, livres, magazines

Comment s'inscrire à @lithèque?

Après inscription à la bibliothèque (si ce n'est déjà fait) allez sur le site internet de la Médiathèque Départementale de la Haute-Loire, cliquez sur @lithèque, puis remplissez le formulaire d'inscription, qui sera vérifié et validé à distance par la bibliothèque.

Une seule inscription est autorisée par famille, deux s'il y a des enfants, pour une durée d'un an.



Association Communale de Chasse Agréée

Grâce à une équipe dynamique et un bureau rajeuni l'ACCA de Chomelix peut envisager l'avenir sereinement. Certes nous perdons chaque année des membres essentiellement dû à l'âge et donc moins de forces vives pour mener à bien nos actions.

Le plan de chasse chevreuils a été réalisé.

En lien avec les agriculteurs, la régulation des sangliers permet un maintien correct des dégâts agricoles et permet de limiter les dépenses.



14 sangliers prélevés cette année dont le record pour la commune, **un sanglier mâle de 142 kilos** lors d'un week-end béni par St Hubert avec un second individu accusant un poids non moins respectable de 134 kilos.



Pour l'année prochaine, nous demandons notre premier bracelet cervidé. Le cheptel évoluant positivement sur la commune, nous essayerons de prélever un cerf.

Pour redynamiser la biodiversité et essayer d'implanter des espèces disparues sur le territoire, nous avons créé des garennes (lieu de vie des lapins de garenne) et envisageons de créer une volière pour les faisans afin d'effectuer des lâchers de jeunes oiseaux en été et ne pas les chasser bien sûr pour créer une souche qui pourra se développer dans les années futures.

Toujours prêt à aider les particuliers et agriculteurs pour faire face à des dégâts de prédateurs sur les cultures, forêts ou poulaillers, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons de notre mieux.

F PUBELLIER

Clin d'œil au Président de l'ACCA, Francois PUBELLIER, qui s'est vu remettre la médaille de Fédération Départementale pour ses 22 années consécutives à la tête de l'ACCA. Félicitations !

2024-2025 CHEZ LES POMPIERS

Le 29 mars 2024, a eu lieu la passation de commandement du Centre de Chomelix entre l'adjudant-chef Thierry OUILLON (sortant) et l'adjudant OUILLON Valentin (entrant)



L'effectif du centre est de 20 sapeurs-pompiers : 4 adjudants-chefs, 2 adjudants, 1 sergent, 2 caporaux-chefs, 3 caporaux, 8 sapeurs-pompiers 1ère classe et 1 sapeur-pompier 2ème classe car nouvel entrant dans l'effectif et donc en cours de formation, 3 JSP, et prochainement une nouvelle recrue viendra compléter l'effectif

OPERATIONNEL

Plus de 100 interventions réalisées en 2024 grâce à environ 90000 heures de disponibilités :

- Plusieurs mobilisations de sapeurs-pompiers locaux sur des interventions hors départements (feux dans le sud)
- Plusieurs DPS (détachements prévisionnels de secours) pour les semaines à risque feux de forêt.
- Mobilisation pour les JO et Paralympique,
- 12 manœuvres mensuelles le 1er dimanche du mois, et quelques manœuvres en semaine au cours d'année.
- 1 journée de recyclage secours à personnes avec les centres de Craponne-sur-Arzon et Saint-Pierre-Duchamp
- Des interventions dans l'est du département pour les inondations de l'automne 2024.

Depuis 2024, les centres de Chomelix et de Bellevue-La-Montagne interviennent en complémentarité pour assurer les départs d'engins en cas de sous-effectif dans l'un des centres.

Toutes ces interventions ont pu être menées à bien grâce à 2 engins d'interventions :

- 1 VLTT pour intervenir sur les secours à personnes et les interventions diverses,
- 1 camion Feux (CCRM) pour les interventions feux et les interventions diverses.



En 2025, le camion feux va être remplacé par un camion plus récent et mieux adapté aux feux de forêts tout en gardant sa polyvalence pour les feux d'habitation.

2024-2025 CHEZ LES POMPIERS (suite)

FORMATIONS

De nombreuses formations ont été réalisées en 2024 pour permettre de rester compétents en interventions. Formations primordiales pour sauver la vie du Centre.

Des tests ICP (Indicateurs Conditions Physiques) obligatoires sont réalisées au cours de l'année.



AMICALE

Le moment fort de l'amicale cette année restera la célébration des 50 ans du feu des gorges de l'Arzon. L'organisation, avec l'association des marchés du soir, a été sans faille et le public nombreux pour voir l'exposition « pompiers d'hier et pompiers d'aujourd'hui ». A cette occasion, de nombreuses personnes nous ont, par leur témoignage, fait revivre août 1974, merci à eux.



La prochaine manifestation en 2025 sera le 14 juillet, avec l'organisation du vide grenier avec repas de midi sous chapiteaux et animations gratuites pour les enfants durant la journée. La municipalité clôturera cette journée par son traditionnel feu d'artifice.

L'amicale a procédé à un renouvellement de bureau avec l'élection de Jean Louis REY à la Présidence. Nous le remercions de son implication. Lors de cette élection, un pompier retraité a rejoint le bureau.

Les sapeurs-pompiers de Chomelix remercient les habitants de la commune et communes voisines pour leurs participations aux différentes animations faites dans l'année (soirée choucroute/14 juillet /50ans du feu des gorges de l'Arzon et bien sûr, tournées de calendriers).

Si vous vous posez des questions sur vos envies d'intégrer le centre, n'hésitez pas nous sommes là pour répondre à vos interrogations.

Marchés du soir

L'année 2024 fut une belle année, la météo est restée relativement clémente au bon déroulement de nos 9 marchés, le bilan est positif en termes de fréquentation, de fidélisation de nos producteurs, artisans et exposants.

Les marchés du soir de Chomelix bénéficient d'une bonne renommée ainsi que le carré convivial, exclusivement réservé à la dégustation des produits acquis sur le marché. Cet esprit de convivialité atteste un succès croissant d'une année à l'autre. Ce succès, nous le devons à la qualité des produits mais aussi à l'accueil réservé aux visiteurs par nos producteurs et exposants.



Un événement exceptionnel, en association avec les Sapeurs-Pompiers de Chomelix, a permis de rassembler lors du cinquantième anniversaire, du feu des gorges de l'Arzon du 15 août 1974, tous les acteurs impliqués dans la lutte contre ce grand incendie.

Moment d'émotion lors de l'intervention de nos anciens SP de Chomelix, de Craponne et du Puy qui nous ont fait partager leur vécu, leur engagement, leurs combats et anecdotes lors de ce grand feu.

Les Marchés Du Soir et les Sapeurs-Pompiers de Chomelix, acteurs de cette organisation, remercient vivement toutes les personnes qui ont participé à la pleine réussite de ce 50^{ème} anniversaire, du fait du prêt de matériel, de véhicules et de photos.

Nous avons apprécié la présence, du député Jean-Pierre Vigier, de Marie-Agnès Petit, Présidente du conseil départemental et du SDIS 43, du colonel Achard représentant le SDIS, du lieutenant Ollier Président de l'UDSP 43 et de Mme la maire Roselyne Beyssac, un grand merci au public venu très nombreux ce jour-là.

Saluons également la réussite de la Paella géante préparée sur place le samedi 3 août à la salle d'accueil et d'animation. Le bénéfice de cette soirée fut entièrement reversé à l'association « Le Père Noël du Lundi »



Créée en 1991 par Monsieur Robert Burellier, l'Association Humanitaire "Le Père Noël du Lundi" a pour but d'apporter amitié et amour aux malades en longue durée et aider le personnel hospitalier du département de la Loire.

L'association visite chaque lundi les enfants malades et encourage leurs proches. Des cadeaux personnalisés pour les enfants, des réalisations de rêves, équiper les chambres, salles de jeux et d'attente des hôpitaux, organiser des voyages, offrir du matériel pour aider le personnel hospitalier dans leur difficile travail sont les principales actions.

Evolution du bureau suite à l'élection des tiers sortants :

Président : JC Bonnefoy

Vice-Présidente : Danielle Ouillon

Secrétaire : Anne-Marie Coiffier

Secrétaire adjt : Gérard Faure

Trésorier : Gilles Colombat, Trésorière et trésorier adjt : M-Jo Dubuisson et Marc Sabin

Marchés du soir (suite)

Prévisions 2025 :

L'équipe se renforce en moyens humains et salue l'arrivée de Chantal et Patrick Jouve. Nous leurs souhaitons la bienvenue dans l'équipe des MDS !

Reconduction des marchés du soir du 03 juillet au 28 août de 17h à 20h, soit 9 marchés.

Différentes animations sont prévues pour l'année 2025 :

- cuisine en herbe, 03 juillet,
- orgue de barbarie, 17 juillet,
- exposition de véhicules anciens, 24 juillet,
- groupe Betty et Jeff, 31 juillet,
- Aymeric Julien, chanteur lyrique, 07 août,
- groupe Nugier musique folklorique, 14 août,
- démonstration des sapeurs pompiers, 21 août,
- un concert en l'église de Chomelix du chanteur Aymeric Julien « chanteur lyrique » le samedi 16 août à 20h

L'équipe des MDS adresse avec gratitude ses remerciements à la Municipalité de Chomelix qui alloue annuellement une subvention substantielle.

Jean-Claude Bonnefoy, président de l'association, remercie tout particulièrement l'équipe des MDS, acteurs engagés, disponibles, incontournables pour la parfaite organisation et réussite de nos marchés.

Sur les chemins de la commune de CHOMELIX

Nous continuons ici de partager l'Étymologie et l'histoire de nos hameaux.

Pour rappel, les informations sont issues du censier : registre foncier d'un seigneur, contenant la liste des tenanciers et de leurs tenures.

FOURNAC :

Nom d'origine gallo-romaine comme la plupart des noms en -ac, attestant la présence d'un domaine important.

Situé sur un plateau à 923m d'altitude, Fournac surplombe en rive gauche les gorges de l'Arzon et dispose d'une vue remarquable sur les monts du Velay et le massif du Mézenc.

Il tient une place importante dans le censier de Chomelix de 1204 puisqu'y figurent deux mas (grande exploitation) et deux afars (métairies de moyenne importance).

Selon l'abbé Régis Pontvianne, le village fut le siège d'une seigneurie disposant d'une tour dont le rôle était de surveiller pour les deux seigneurs de Chomelix, les voies d'accès vers le sud et notamment vers Sereys et Arzon. Aucun vestige de tour ne permet de corroborer cette affirmation mais la seigneurie a une histoire.

Elle appartient tout d'abord à la famille **de Fretat** dont plusieurs membres en ont fait dresser les terriers (registre foncier d'une seigneurie), puis à la famille **de Brye**, dont certains membres ont occupé des fonctions importantes tant à Chomelix qu'au Puy (notaires, médecins, etc ...)

Camille de Brye (1810-1876), qui en fut le dernier propriétaire, était un agronome distingué. Exploitant son domaine par lui-même, il avait converti en prairies artificielles fertiles de vastes étendues de mauvaise qualité. Il consigna ses méthodes dans un livre intitulé « Essai pratique: aperçu physiologique et économique sur les prairies dans la demie-montagne » (1866)

Fournac est aujourd'hui un village dispersé avec de belles et vastes demeures, où subsiste encore le lavoir communal. Il possédait huit maisons et trente-quatre habitants en 1820, 6 maisons et vingt-et-un habitants en 1866.



Artisans, commerçants, votre espace ci-dessous.



**BAR-TABAC
JOURNAUX
LE MILLESIME**

**BOULANGERIE
LE FOURNIL**



**Garage MAVET
Mécanique
Agricole & Auto**



Sur les chemins de la commune de CHOMELIX (suite)

LA FARGE:

Situé à 950 mètres d'altitude dans un vallon creusé par la Chamalière, le village de La Farge tire son nom de l'existence d'une forge qui se trouvait sur son territoire.

Le censier de Chomelix le Haut établi en 1204 mentionne plusieurs personnes portant le nom de ce village.

Situé à un carrefour de voies importantes qui passent à proximité (Chemin de César, vieux Chevalard), et près de deux ponts sur la Chamalière (dont le pont d'Arlenches, où se trouvait un péage dépendant de la seigneurie d'Arzon), la forge constituait un établissement routier utile aux cavaliers empruntant ces itinéraires menant au Puy et en Livradois.

Derrière la ferme « Brunel » se trouvent trois pierres caractéristiques dites « Roches à bassin de Chadouard ».

La plus importante par son volume et sa taille porte le nom de « La Carta » ou « Le Carton ». Elle comporte deux cavités circulaires concentriques, la plus grande de 68 centimètres de diamètre et 13 centimètres de profondeur, la plus petite de 40 centimètres de diamètre et 8 centimètres de profondeur.

Plusieurs hypothèses ont été évoquées à son sujet: pierre de sacrifices, lieu de culte ou de justice, instrument de mesure, etc ... La dernière hypothèse émise voit dans cette pierre un moule de fabrication de mesures anciennes de grains. La relation avec une forge proche ne manque pas d'arguments.

La deuxième pierre est placée au bas d'un mur presque disparu. Sa face supérieure à un trou rond de 10 centimètres de diamètre et 4 centimètres de profondeur. Du bord de cette cavité part une rainure longue et sinieuse.

La troisième pierre est située dans le communal, elle comporte trois cavités.

La Farge possédait également une pierre plantée connue sous le nom de menhir penché, haute de 1,60 mètres et d'une largeur de 0,85 mètres, qui a été détruite au début du XXème siècle. Ses fragments sont inclus dans le mur d'un jardin de ce hameau.

La Farge comptait deux maisons et dix-sept habitants en 1820 et, en 1866, huit maisons et vingt-six habitants.



Le mot de l'équipe éditoriale

Cette édition revêt un caractère particulier car elle regroupe les actualités communales de 2024 et des premiers mois de 2025. Nous aurions pu éditer un « Crieur » en début d'année mais, en raison des règles de communication imposées en période pré-électorale et leurs restrictions concernant certains sujets à compter de septembre prochain, ce numéro sera le dernier de la mandature en cours.

La richesse de cette édition est, de fait, très importante et en lien avec les différentes animations et activités proposées aux habitants de Chomelix.

Nous tenons à remercier tous les contributeurs qui se reconnaîtront et nous excusons auprès d'eux des quelques ajustements que nous avons pu apporter à leurs textes mais en avons gardé l'esprit.

Nous vous rappelons que vous pouvez être acteurs de ce support de communication locale et participer à la création de contenu. Nous vous invitons à transmettre vos questions, textes ou documents sur mairie@chomelix.fr. Vous pouvez également utiliser cette adresse pour nous demander de vous envoyer par courriel le « Crieur des 3 eaux ».

Bonne lecture

Emilienne PRALONG, Marc SABIN, Serge GIBERT